



# Recharger un véhicule électrique,

quelle infrastructure en charge normale ?

Mode de charge	MODE 1	MODE 2	
SOLUTIONS DE RECHARGE	MONOPHASÉ		
	Scooter, vélo à assistance électrique 	Voiture électrique 	Voiture électrique 
	8A max. 	16A max. 	8A max. 
	 Prise Standard	 Prise Legrand	 Prise Legrand  Prise Standard  Prise Standard
Temps de charge pour 100 km*	X	6h30	6h30

\*Moyenne de temps de charge pour une autonomie de 100 km sur la base d'une consommation moyenne de 12 kW/h au 100 km, variable selon les modèles de véhicules électriques.



Électricité

Bornes de recharge pour véhicules

Alarmes

Économie d'énergie

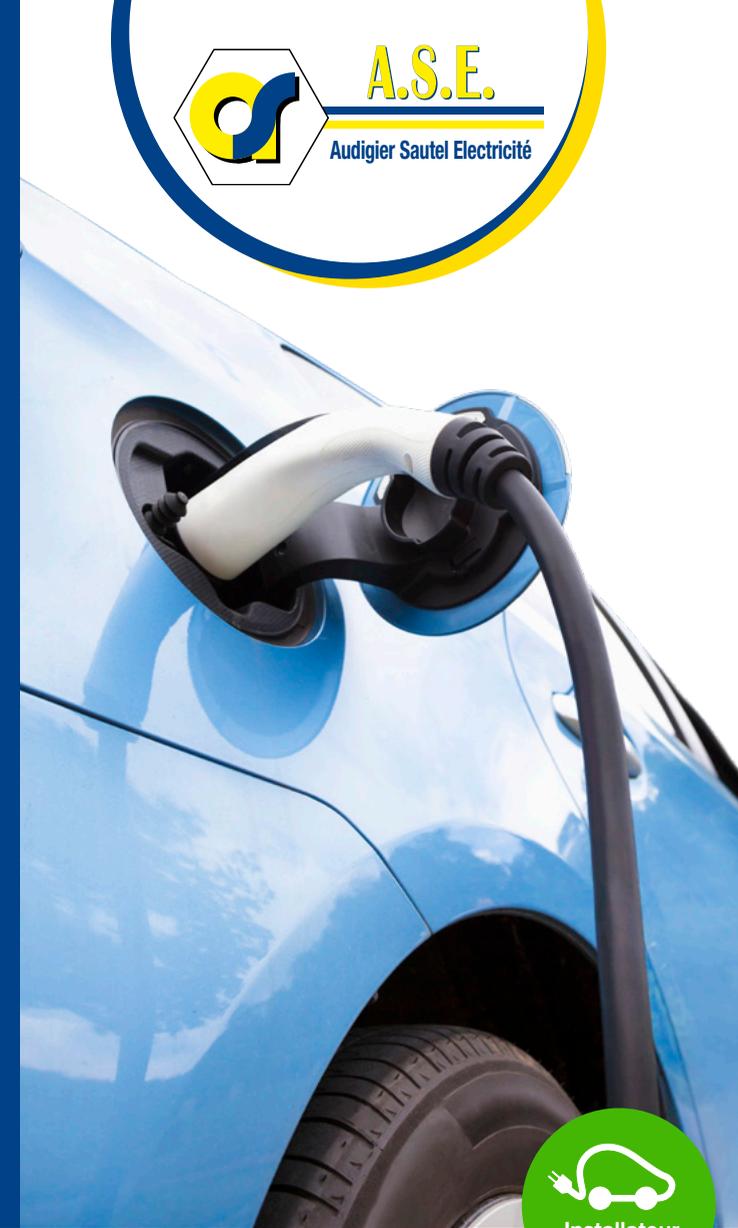


P.A. du Meyrol - Rue des Esprats  
26 200 MONTELIMAR

**04 75 01 38 38**

[aselec@wanadoo.fr](mailto:aselec@wanadoo.fr)

[www.audigier-sautel.com](http://www.audigier-sautel.com)



**Solutions de recharge pour véhicule électrique ou hybride rechargeable**  
pour les particuliers

## ASE, VOTRE INSTALLATEUR DE BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET VÉHICULES HYBRIDES.

Spécialiste de l'ingénierie électrique auprès des collectivités et des entreprises, ASE est aussi un spécialiste de la pose et de l'entretien de bornes électriques pour les particuliers et les professionnels.

ASE détient la qualification IRVE, ce qui vous offre une garantie de compétence et de savoir-faire.



# Quel point de charge pour la maison ?

## Profitez sereinement de votre véhicule électrique

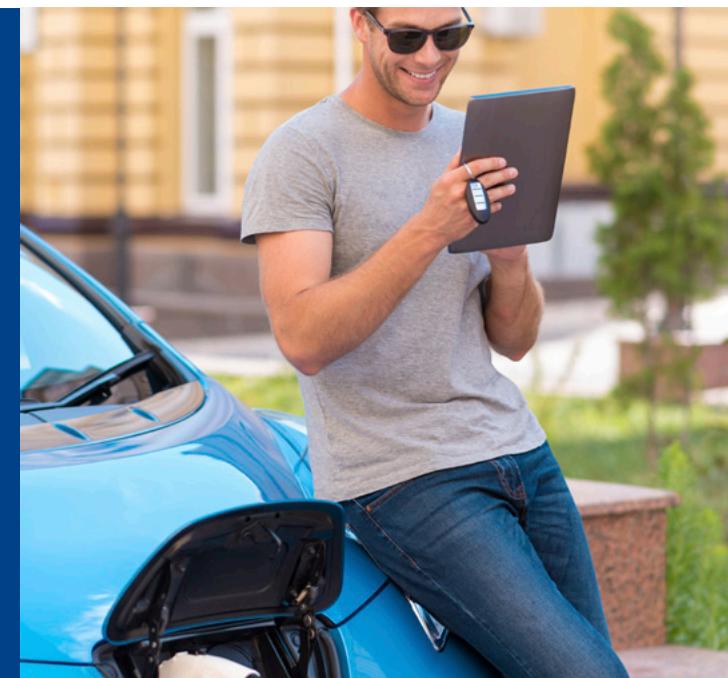
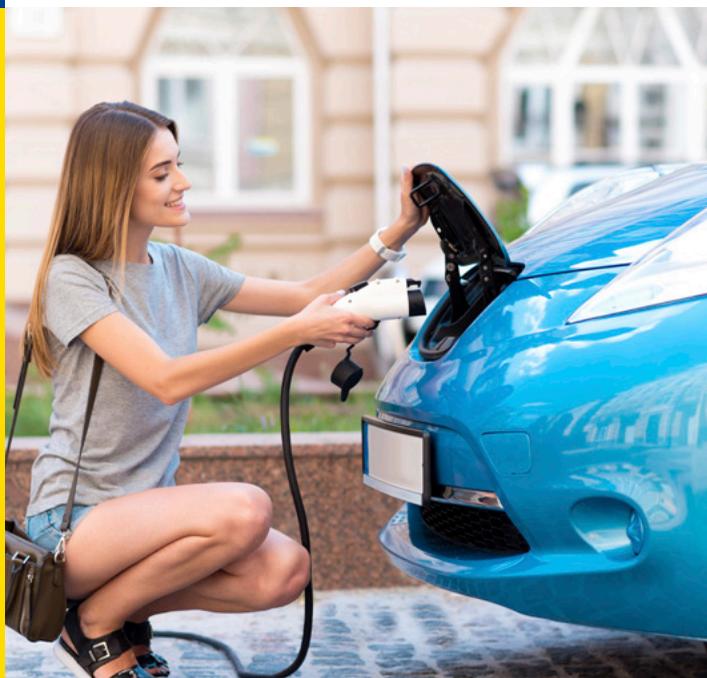
Vous songez à vous équiper d'une voiture électrique ou hybride à titre personnel, ou vous êtes déjà équipé ? Incontournable pour recharger votre batterie, vous souhaitez faire installer un équipement de recharge chez vous ?

ASE vous accompagne dans le choix et l'installation d'une borne de recharge ou d'une prise renforcée. Conseils personnalisés, devis gratuit, installation par nos techniciens qualifiés IRVE... Découvrez toutes les solutions clé en main proposées par ASE, et choisissez les options qui répondront au mieux à vos besoins.

## Bénéficiez du crédit d'impôt et de la TVA à 5,5 %

Que vous soyez propriétaire, locataire ; en résidence principale ou secondaire, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt pour l'achat d'une borne de recharge et son installation dans votre garage ou dans le parking de votre immeuble. Jusqu'au 31 décembre 2023, le dispositif du crédit d'impôt est maintenu quel que soit votre niveau de revenu.

Ce crédit est à la hauteur de 75 % du prix de l'équipement, dans la limite de 300 € (frais de pose inclus) par système de charge et limité à un seul équipement pour une personne seule et à deux bornes pour un couple. Le dispositif concerne désormais non seulement les installations dans une résidence principale mais aussi dans une résidence secondaire.



## Prêt à poser

PRISE + PATÈRE + DISJONCTEUR DIFFÉRENTIEL

**La solution économique, sécurisée et évolutive pour l'habitat**

Avec la prise prête à poser, ASE simplifie la recharge des véhicules dans la maison. Économique, simple à installer, sûre, elle sert aussi pour tous les usages classiques, et cédera facilement la place à une borne pour charge en mode 3 grâce à un câblage adapté.

## Borne de recharge

**La solution qui permet le pilotage de la charge en local ou à distance**

La borne permet de recharger les véhicules en mode 2 et mode 3. Nativement connectée bluetooth, elle permet le pilotage en local de la charge via une application sur votre smartphone.

Reliée au réseau IP ou Wifi avec le kit de communication (en option), elle autorise le pilotage à distance à partir de votre smartphone, d'une tablette numérique ou d'un PC.